

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	62 (1933)
Heft:	10
Vorwort:	L'instituteur, homme d'un terroir

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'instituteur, homme d'un terroir

Le programme officiel des écoles populaires de Bavière contient cette phrase bien étonnante (*Directives générales*, § II, N° 1) : « Le maître ne se contente pas de communiquer les biens de culture ; il s'efforce premièrement de se les assimiler et de les vivre. » Singulier programme que celui-là qui se préoccupe de ce que le maître doit être et non pas seulement de ce qu'il doit enseigner en vue de l'examen.

Mais il est une application particulière qui me vient à l'esprit, en relisant cette assertion. L'instituteur doit donc vivre la culture qu'il souhaite transmettre aux enfants. Cette culture n'est pas quelconque. C'est la culture d'une contrée déterminée, d'un canton, d'une vallée ; elle inspire la « mentalité » de cette contrée, de ce canton, de cette vallée. Toute culture s'insère dans une tradition qui lui donne son caractère particulier, comme sa saveur régionale. Nous ne sommes ni des Vaudois ni des Bernois. Nos excellents voisins ne souhaitent nullement que nous les copions. Nous ferions, ils s'en doutent bien, de mauvais Vaudois, de plus mauvais Bernois. Nous devons rester nous-mêmes, tout en nous maintenant au niveau de culture que réclament et notre siècle et le bien de la patrie. Notre chère Suisse ne réclame pas l'uniformité, à moins qu'on ne la confonde avec les bureaucrates dont le rêve et l'idéal est l'égalité devant l'unique règlement, parce que cela les dispense de s'adapter, de se plier aux divergences légitimes, d'avoir en somme à faire preuve d'intelligence et de souplesse. Non, l'esprit de géométrie n'est pas de mise ici. Les vrais patriotes se rendent parfaitement compte que toute uniformisation est violence, sottise et, en définitive, appauvrissement. Un pays est d'autant plus riche et fécond que chacune des régions qui le composent lui apporte l'hommage aimant de plus de qualités et de capacités diverses.

Donc, le temps semble révolu, et c'est tout gain, où l'enseignement était conçu d'après un schéma tout abstrait, selon un plan universel, valable pour le monde entier et tous les futurs citoyens de ce monde, indépendamment des circonstances de lieux, de professions, de races et de traditions, qui sont celles de la réalité. On veut aujourd'hui que l'école s'inspire des conditions particulières de la région pour laquelle elle est créée : race, population, langage, caractère, coutumes et croyances.

Notre école primaire, notre école *populaire*, doit refléter fidèlement l'esprit et la tradition de notre *peuple* fribourgeois. Si les méthodes et les programmes des autres pays, des autres cantons, peuvent nous suggérer des améliorations, nous aurions tort de les négliger ; il sera nécessaire néanmoins de bien veiller à ce que ces perfectionnements soient appropriés à nos usages, à notre tempérament, à notre manière d'être et d'agir.

Et, puisque l'instituteur, comme nous l'avons dit, doit vivre devant ses élèves, avec eux, la culture qu'il leur propose, il faut qu'il soit, au sens élevé et plein du mot, un « homme du peuple », instruit sans doute, et de bonnes manières, mais tel que se conçoit l'exemplaire achevé d'un homme de notre peuple — dans sa façon de penser comme de s'habiller, de se tenir comme d'être honnête, de chanter comme de parler — et patois aussi, pourquoi pas ? hors de sa classe, il va sans dire, puisque notre idiome savoureux est une richesse de chez nous pour le moins aussi authentique que la fondue et la vache blanche et noire, de se récréer enfin comme de prier. Si bien que celui qui participerait à une réunion du personnel enseignant de notre canton eût devant lui, en chair et en esprit, notre peuple lui-même dans ce qu'il a d'excellent comme idées, comme mœurs, comme caractère, comme croyance, avec la marque propre, originale, autochtone, unique, du terroir. Alors vraiment le maître sera devenu apte à former les nouvelles générations dans le sens où le veulent le bien du pays et la tradition ancestrale, dans le mode où les futurs citoyens acquerront leur plus saine et leur plus forte personnalité. Il n'aura plus alors qu'à développer, dans l'acception étymologique de ce mot, à « déplier » ce qui se trouvait encore « plié » dans leur naturel, à la façon des jeunes feuilles hors des bourgeons que le printemps fait éclater. Et lui-même, pour obtenir ce résultat, étant l'homme d'un terroir dans ce qu'il a d'excellent, d'exquis, n'aura qu'à se livrer tel qu'il est, en toute sincérité, en toute simplicité.

E. D.

La colère chez l'enfant

Qu'est-ce que la colère ? — Les anciens l'appelaient une courte folie. Bain la définit : « une impulsion consciente qui pousse à infliger une souffrance et à tirer de ce fait une jouissance positive. »

D'après Ribot, la colère trouve son origine dans l'instinct de la conservation individuelle, sous sa forme offensive, car tout être se raidit et s'élève naturellement contre ce qui lui nuit. Et nous pouvons dire, tant que la colère n'est pas un mal pour l'individu, ni pour la société, elle est normale, elle est même utile, puisque l'animal ou l'homme dénué de tout instinct de défensive active et de représailles serait bien pauvrement armé. Toutefois, il faut reconnaître que le champ de la colère normale est bien restreint, et qu'aucune émotion ne devient plus rapidement morbide.

Pour mieux comprendre le sujet qui nous occupe, comparons-le à une autre émotion : la peur. La colère et la peur forment une anti-thèse, bien que la première ait un caractère plus complexe. En effet, la peur, à tous ses degrés, et pendant toute sa durée, reste invariablement dans la catégorie des émotions pénibles. La colère parcourt